



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

SERVICE DÉPARTEMENTAL À LA JEUNESSE, À L'ENGAGEMENT ET AUX SPORTS (SDJES) DE LA CORRÈZE



“ Inaugural

Ce qualificatif est de mise quand il s’agit d’inaugurer un nouveau format de publication. Après la parution fin 2022 de la première Directive Nationale d’Orientation (DNO) de pilotage et de mise en œuvre territo-

riale des missions Jeunesse, Engagement et Sport (JES), le Service Départemental à la Jeunesse, à l’Engagement et aux Sports (SDJES) de la Corrèze a élaboré en 2023 son projet de service et le cadre de sa stratégie globale, bâtie autour de trois piliers : améliorer le pilotage et la performance, mobiliser les leviers d’action et valoriser l’expertise et l’identité JES. Ce premier rapport d’activité vise à rendre compte de la mise en œuvre des politiques publiques et des coopérations de terrain développées par le SDJES de la Corrèze.

À regarder dans le rétroviseur, l’année 2023 constitue une année déterminante dans la poursuite de la transformation des missions de jeunesse, d’engagement et de sports et pour la préparation de l’héritage de l’organisation des jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024.

D’une part, les orientations présidant au rapprochement des réseaux Jeunesse et Sports et Éducation Nationale au sein des Directions des Services Départementaux de l’Éducation Nationale (DSDEN) ont connu une confirmation dans leur déclinaison dans un contexte post crise sanitaire.

Service National Universel, Colos apprenantes, Guid’Asso, Plan 5 000 équipements de proximité, savoir rouler et savoir nager, Pass’Sport, lutte contre les violences sexuelles et développement d’alliances éducatives territoriales sont autant de dispositifs et de chantiers qui ont été confirmés et confortés par le Gouvernement et confiés aux SDJES pour leur déclinaison départementale.

D’autre part, le pilotage de région académique et le développement de la coopération au sein des DSDEN ont généré des avancées majeures, en particulier pour la stabilisation des organisations de travail, le développement du sport dans les établissements scolaires du premier et second degré et pour l’offre éducative en milieu rural.

Les perspectives sont nombreuses. En particulier lorsqu’il s’agit de traiter les sujets à l’aune de l’ensemble de la communauté éducative : protection de l’enfance, continuité des temps de l’enfant, éducation à la citoyenneté et lutte contre la sédentarité.

Cette année, ultime exercice avant la grande fête du sport qui aura lieu en 2024, a permis d’ancrer des outils qui permettront au sport de se développer, dans une approche plus durable et responsable. Généralisation de l’apprentissage du vélo et de la natation préélémentaire, multiplication et réhabilitation des équipements sportifs en proximité, accompagnement de la prise de licence dans les clubs sportifs, renforcement des enquêtes administratives sont autant d’éléments qui permettront de poser les jalons d’une nation plus sportive au-delà de l’année à venir.

Enfin, ce rapport d’activité constitue un document de communication permettant de mieux faire connaître les dispositifs et actions mises en œuvre par l’équipe du SDJES de la Corrèze. Il aura également pour vocation de servir l’évaluation du projet de service 2023-2026. Je vous en souhaite une lecture agréable et demeure à votre écoute pour en aborder son contenu. ”



Damien MARAIS

Chef du Service Départemental à la Jeunesse, à l’Engagement et aux Sports de la Corrèze (SDJES 19)

Sommaire

Pôle Jeunesse : Page 3

Pôle Engagement : Page 8

Pôle Sports : Page 14



Accompagnement des politiques éducatives territoriales et des accueils collectifs de mineurs (ACM)

Le SDJES accompagne les acteurs de la filière animation dans la structuration et le développement de leur offre de service (formation, accueils péri et extrascolaires, politiques éducatives territoriales).

Le plan « Pour un renouveau de l'animation en accueils collectifs de mineurs », lancé le 22 février 2022 par la secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, vise à renforcer la qualité de l'accueil et l'ambition éducative, les conditions de formation et d'emploi des animateurs volontaires et professionnels.

Pour décliner ce plan, l'action départementale du SDJES en 2023 s'est orientée vers la relance de propositions et d'un plan de formation continue, l'accompagnement des formations professionnelles scolaires et universitaires du champ de l'animation et l'investissement des alliances éducatives locales portées par la DSDEN.

Plan de formation continue

Depuis l'année 2022, en collaboration avec l'association Voilco-Aster, le SDJES a relancé une offre de formation continue à l'attention des animateurs afin d'approfondir, de diversifier les compétences des animateurs et pour rompre avec l'isolement professionnel résultant de la crise sanitaire.

Pour l'année 2022/2023, malgré un programme riche proposant six thématiques et une dizaine de sessions, seulement trois formations ont été mises en œuvre pour près de 50 stagiaires.

En complément, le service propose également des séquences d'information/formation auprès d'organismes et collectivités sur demande. Ces journées sont organisées pour répondre à un besoin exprimé par les élus en charge de la jeunesse et leurs équipes. Aussi, en 2023, des actions ont été organisées pour les collectivités locales: Haute Corrèze Communauté, Ville de Brive et Communauté d'Agglomération du bassin de Brive. Elles ont concerné environ 200 stagiaires.



Pour l'année scolaire 2023/2024, le SDJES proposera un plan de formation continue s'appuyant également sur les compétences internes à la DSDEN. Les thèmes abordés seront :



Plan de Formations A.C.M 2023

La formation continue des personnels d'animation constitue un levier majeur pour développer les compétences au regard de l'évolution de la société, des politiques publiques et des attentes des jeunes en vue de poursuivre un objectif de cohésion éducative.

Pour approcher ces enjeux, le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de la Corèze de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Corèze s'adjoint le savoir-faire de l'association Voilco-Aster pour concevoir et mettre en œuvre un plan de formation annuel.

Le bilan de ce premier exercice 2021-2022 nous démontre que les effets de la crise sanitaire ne sont pas derrière nous, en particulier sur l'isolement des équipes et les dynamiques d'innovation pédagogique.

Cette année encore, l'accent sera maintenu sur la recherche de cohérence et de la qualité au sein des projets pédagogiques et de leur déclinaison, sur l'innovation pédagogique autour du développement de l'itinérance et des mobilités croisées et sur la mise en perspective du vocable de la continuité éducative.

Cette offre de formation s'inscrit plus globalement dans la mise en place d'un dialogue structuré entre les services de l'État et les organisateurs d'accueil collectif de mineurs (mise en place de café des directeurs d'ACM, missions de préparation de la saison estivale, etc.) visant à améliorer l'accompagnement des acteurs, la qualité éducative des accueils et la sécurité des mineurs accueillis en leur sein.

Aussi, je souhaite que ces propositions rencontrent leur public et vous permettent de pouvoir vous projeter dans des visions enrichies de votre milieu professionnel. Nous restons à votre écoute quant à son enrichissement pour les années futures.

Nous espérons que cette offre diversifiée vous permettra d'échanger, d'analyser, de questionner vos pratiques pour faire vivre vos actions et contribuer à la transformation de la société de demain.

Damien Miras,
Chef du service départemental
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

le Savoir Rouler à Vélo

la Laïcité et valeurs de la République

la lutte contre les violences, menée par l'association ASEJ

l'accueil des enfants en situation de handicap », en collaboration avec le foyer de Faujeras

la santé et prévention en ACM

mini-séjour & itinérance, proposée par l'association Voilco-Aster

une formation « cerf-volant », menée par le comité départemental de Vol Libre



Accompagnement des formations scolaires et universitaires

Le SDJES accompagne deux cursus de formation qualifiante délivrés par les MENJ et le MENSUR :

- la formation des élèves engagés dans le bac professionnel animation sur 3 ans du Lycée Bahuet de Brive-la-Gaillarde;
- la formation des étudiants engagés dans le DEUST animation et gestion des activités physiques et sportives et culturelles sur 2 ans de l'antenne briviste de l'Université de Limoges.

Le service accompagne les actions menées par les équipes pédagogiques dans le cadre de leurs enseignements professionnels afin de mieux faire correspondre l'acquisition des savoir-faire des élèves et étudiants à la réalité du champ professionnel de l'animation. Il intervient notamment dans les domaines cruciaux de la sécurité et de la responsabilité des organisateurs et directeurs d'ACM, de la méthodologie de l'intervention dans le cadre des projets éducatifs et pédagogiques et participe aux épreuves et jurys de certification.

Le service facilite la rencontre et le développement de projets avec les professionnels autour de l'organisation de mises en situation professionnelle pour les élèves et d'une « bourse aux stage » pour les étudiants.

Pour exemple, le service a accompagné cette année le lycée Bahuet pour l'organisation d'un mini-camp de 2 jours et une nuit sur le site du Lac du Causse pour les enfants des ACM de la commune de Brive. Au cours de ce séjour, les enfants ont pu découvrir un site exceptionnel et bénéficier d'une journée d'animation organisée autour des sports de nature. Les ateliers, travaillés en amont avec les enseignants, ont été animés par les élèves de terminale.

D'une part, cette mise en situation permet aux élèves de développer les compétences professionnelles en phase avec les prérogatives offertes par le diplôme du bac professionnel animation. D'autre part, la ville de Brive bénéficie d'animations amenant une plus-value éducative aux activités ordinaires dans ses accueils. L'initiative leur permet également de pouvoir repérer de futurs animateurs.

La « bourse aux stages » organisée par l'Université et le SDJES permet de mettre en relation l'ensemble des organisateurs d'ACM corréziens avec les étudiants afin qu'ils puissent bénéficier de stages pratiques de qualité sur les vacances d'hiver et de printemps. A cette occasion, un travail réflexif sur le projet pédagogique des accueils est réalisé par l'étudiant, favorisant ainsi son amélioration continue et sa connaissance par le SDJES.





Les alliances éducatives locales : le territoire éducatif rural de Xaintrie

Les Territoires Educatifs Ruraux (TER) constituent un réseau de coopérations autour de l'École comme point d'ancrage territorial, au service d'un projet éducatif porteur d'ambitions pour les élèves et leurs familles, et vecteur de rayonnement pour le territoire lui-même.



Territoire éducatif rural
Projet Eau / Terre / Air

Le dispositif expérimental a été lancé sur la communauté de communes Xaintrie-Val'Dordogne en 2022. Il vise à créer des coopérations entre les différents acteurs (élus locaux, services académiques, associations, etc.) afin de développer la réussite éducative, l'ambition scolaire et la mobilité.



Ce dispositif permet de potentialiser les ressources éducatives d'un territoire et d'accompagner la collectivité dans la déclinaison de sa politique d'enfance/jeunesse.



Le projet eau/terre/air vise à décliner le concept éducatif des Stations Sports de Nature avec une réflexion autour d'actions éducatives en adéquation avec les trois milieux d'évolutions, les trois milieux naturels. Les dispositifs tels que Educ'enciel, le savoir rouler à vélo ou planète kayak peuvent concourir à l'atteinte d'objectifs structurants pour ces territoires sur les plans socio-économiques, touristiques, éducatifs et/ou sportifs.

Sur le territoire éducatif rural, l'action du service a permis de généraliser l'apprentissage de l'aisance aquatique et du savoir rouler à vélo, puis le développement de la course d'orientation pour l'ensemble des enfants.

Des cartes de course d'orientation pour chaque commune disposant d'une école et un projet important d'acquisition de matériels de course d'orientation verra le jour en 2024 avec l'USEP, l'UNSS et le comité de CO de la Corrèze.

La mise en place d'un poste de coordinateur local enfance/jeunesse a été permise par une dotation FONJEP, complétée par une aide de 5.000€ au titre du BOP 163, en plus des aides de nos partenaires de la CAF et de la MSA.

Les deux missions principales étaient :

- La coordination des deux accueils collectifs de mineurs du secteur (Argentat et Saint Privat)
- La mise en place d'une politique jeunesse (11-14 ans).

La première mission a principalement consisté en un accompagnement du personnel dans une transition organisationnelle et une nouvelle démarche pédagogique. La réflexion est désormais engagée sur le modèle d'accueil et d'animation proposé à l'accueil de Saint Privat.

La deuxième partie du projet a commencé avec la location et l'aménagement d'un ancien local commercial, transformé en local de jeunes. Lors des premiers mois d'ouverture, entre juillet et décembre 2023, 28 jeunes différents se sont inscrits. En tout, 154 journées ont été comptabilisées sur l'accueil jeune en 6 mois. L'importante fréquentation durant les vacances scolaires prouve que l'ouverture de l'espace jeune sur cette période répond à un réel besoin.





Les « Colos apprenantes »

Les "Colos apprenantes" proposent des activités enrichissantes dans des domaines variés : arts et culture, sciences et numérique, développement durable et transition écologique, sports notamment activités de pleine nature, communication et médias, langues étrangères et régionales, alimentation et santé.

Ces activités offrent la possibilité aux enfants et aux jeunes de renforcer savoirs et compétences dans un cadre ludique tout en vivant des expériences collectives et en découvrant des patrimoines culturels et naturels souvent exceptionnels.

Les « Colos apprenantes » poursuivent un triple objectif :

- **social**, en favorisant le départ en vacances de mineurs notamment de milieux modestes et en rendant possibles les rencontres entre pairs de différents horizons ;
- **éducatif**, en permettant aux participants d'acquérir ou de consolider des connaissances et des compétences par des démarches et des méthodes d'éducation populaire assurant un haut niveau de qualité éducative ;
- **culturel**, par la découverte de territoires et d'activités proposées dans le cadre sécurisé des accueils collectifs de mineurs au sein desquels ces derniers apprennent les règles de la vie en commun et partagent des valeurs de tolérance et de laïcité.

Le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de la DSDEN est chargé :

- de la labellisation des séjours proposés par les organisateurs, ces séjours devant être déclarés réglementairement en accueils collectifs de mineurs ;
- de la contractualisation avec les collectivités locales et les associations ;
- de l'évaluation du dispositif.

Sur ces bases :

244 mineurs corréziens ont vu leur séjour de vacances financés par le dispositif Colos Apprenantes, dont 125 jeunes filles,
Aux cours de 35 séjours, dont 2 ce printemps, 31 cet été, deux à l'automne.
Organisé par cinq opérateurs, tous associatifs

Pour la campagne 2024, le SDJES a entamé un travail avec le Conseil Départemental de La Corrèze et la Fédération du Secours Populaire de la Corrèze, pour améliorer l'identification des enfants pour lesquels le dispositif serait le plus bénéfique.



Visite du préfet et de l'IA-DASEN à une colo apprenante à Auriac le 19 juillet 2023.



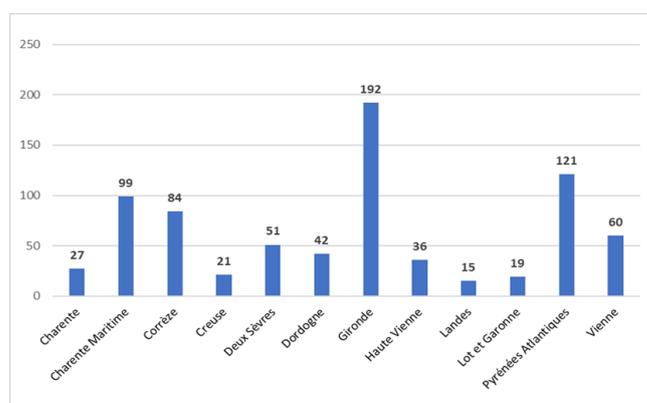
Plan régional d'inspection contrôle évaluation (PRICE)

La protection des mineurs accueillis collectivement pendant leur temps de loisirs et de vacances, et la protection des pratiquants sportifs sont des missions régaliennes essentielles et prioritaires confiées au préfet de département et mises en œuvre par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES).

La mission est animée par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports par l'organisation d'un PRIC. Cette dernière intervient en appui de l'échelon départemental pour la réalisation des visites, en particulier lorsqu'une expertise technique est nécessaire.

L'évaluation des opérateurs constitue une priorité de mobilisation pour le service, en particulier en période estivale, et s'inscrit dans le cadre d'une coopération entre services déconcentrés de l'Etat au plan départemental (opération interministérielle vacances).

Accueils collectifs de mineurs			
Départements	Nombre de structures déclarées (fiches initiales)	Nombre de structures contrôlées	Taux de contrôle
Charente	257	21	8,17
Charente-Maritime	856	58	6,77
Corrèze	289	81	28,03
Creuse	139	19	13,67
Deux-Sèvres	350	38	10,86
Dordogne	574	48	8,36
Gironde	1436	106	7,38
Haute-Vienne	230	42	18,26
Landes	890	33	3,71
Lot-et-Garonne	290	28	9,65
Pyrénées-Atlantiques	776	96	12,37
Vienne	739	46	6,24
Total région académique	6826	616	9,02



Ciblage des contrôles en 2023 en Corrèze

La réalisation des contrôles a porté prioritairement sur les accueils avec hébergement (séjours de vacances, séjours sportifs, activités accessoires aux accueils de loisirs sans hébergement (mini-camps)) et les établissements proposant des activités de pleine nature (activités aquatiques en milieu naturel, activités équestres, activités nautiques).

Le bilan général permet de souligner le bon niveau de respect des prescriptions réglementaires des établissements et de sécurité des mineurs dans les accueils et la qualité de l'accompagnement des situations en tension en amont.



Focus : prévention des noyades au bord des lacs

En raison du nombre important de sites naturels aménagés pour la baignade, le SDJES, en collaboration avec le service départemental d'incendie et de secours, accompagne et évalue la sécurité et l'organisation des secours et la qualité de la surveillance.

Le 19 juillet 2023, une opération de communication visant à informer le grand public sur l'importance de la fréquentation des plages surveillées a été organisée sur la plage du Puy Nachet à Marcillac-la-Croisille.



Visite de la sous-préfète d'Ussel et de l'IA-DASEN de la plage du Puy Nachet à Marcillac-la-Croisille



Développement de l'engagement civique

Le SDJES pilote le déploiement de deux programmes visant à encourager l'engagement de la jeunesse : le Service National Universel et le Service Civique.

Le Service National Universel



Le Service national Universel comporte obligatoirement un séjour de cohésion de 12 jours réalisé en dehors du département d'origine au sein de la région Nouvelle-Aquitaine (phase 1) et une mission d'intérêt général de 84 heures au sein d'une association, d'une administration ou au sein des corps en uniforme, en proximité (phase 2).

Le SDJES coordonne la campagne de recrutement, l'organisation des séjours de cohésion, l'offre de missions d'intérêt général et le suivi du parcours des volontaires.

Inscription SNU en Corrèze en 2023				
Séjour	Objectif d'inscriptions	Nbre d'inscrits	Taux de réalisation	Validation Phase 1
2023	150	224	149%	193

Profil des volontaires SNU corréziens en 2023 (Phase 1)		
	2023	Profil régional
Filles	60 %	57 %
Enseignement général - technique	88 %	82 %
Enseignement professionnel	11 %	15,5 %
Classe	Seconde 80 % Troisième 11 % Première 9 %	Seconde 66 % Troisième 11 % Première 19 %
QPV	2,6 %	2,2 %

3 séjours de cohésion ont été organisés, sur les sites de l'espace 1000 sources à Bugeat et au lycée agricole à Neuvic : 424 jeunes ont été accueillis en provenance des départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

➤ Le choix du centre : l'Espace 1000 Sources de Bugeat

- un environnement naturel exceptionnel
- une capacité d'accueil de 200 lits
- des prestations de qualité
- 1 salle de visioconférence de 120 places
- 8 salles de réunions
- des équipements sportifs nombreux et variés



Séjour Juin 2023

➤ Le choix du centre : le lycée Henri Queuille de Neuvic

- un environnement naturel exceptionnel
- une capacité d'accueil de 250 lits
- des prestations de qualité
- 1 salle de visioconférence de 100 places
- des salles de cours et de réunions
- 1 gymnase, une ferme pédagogique
- des équipements sportifs nombreux et variés à proximité



LYCEE
HENRI QUEUILLE
NEUVIC

Séjour Avril et Juillet 2023



Les séjours de cohésion

L'éducation de tous aux enjeux de développement durable est primordiale pour susciter les changements de comportements nécessaires à la transition de la société vers un monde plus durable et plus juste. La coloration pédagogique des séjours est orientée autour de deux axes : l'éducation à l'écologie et au développement durable, et les activités physiques et sportives, comme vecteur de santé, de cohésion sociale et nationale.

En Corrèze, les séjours de cohésion en Corrèze s'inscrivent dans la participation à l'expérimentation de la démarche #Demain, Démarche Educative pour un Monde plus Actif et Investi pour la Nature dont l'objectif est d'accompagner vers une vie plus active, plus responsable et plus solidaire pour promouvoir la santé et le développement durable. Cette démarche s'appuie sur deux concepts, le modèle One Health, ce qui est bon pour la nature est bon pour l'homme et le modèle socio-écologique, il faut agir sur l'individu, sur son environnement social et sur son environnement structurel.

Le projet pédagogique et le programme d'activité déclinent ces orientations. Ils amènent les jeunes volontaires à prendre conscience de la cohérence d'ensemble du programme. Pour ce faire, les thématiques sont abordées de diverses façons : ateliers, randonnées avec bivouac à la rencontre d'intervenants dans différents domaines (développement durable, environnement, arts, etc.), temps sportifs qui intégreront la dimension cohésion et la dimension santé, temps d'échange, propositions collectives.

Pour encourager l'engagement des jeunes, 35 élèves de classe de 4^{ème} des collèges Jean Moulin et Maurice Rollinat de Brivela-Gaillarde ont participé à une journée de rencontre et d'immersion avec des volontaires lors du séjour de cohésion du mois de juin. Cette action vise à préparer l'inscription future au dispositif au travers d'une préparation et d'échanges avec les équipes pédagogiques dans le cadre de l'enseignement moral et civique.

Les missions d'intérêt général

	Phase 1 validée	Phase 2 validée ou en cours	Taux de validation phase 2
2021	111	97	87 %
2022	168	147	87,50 %
2023	191	110	58 %



Typologie des MIG en Corrèze (au 31/12/2023)

258 missions au total ont été publiées sur la plateforme SNU

Les thématiques :

Sport : 69	Santé : 18
Solidarité : 46	Culture : 13
Education : 40	Défense et mémoire : 12
Citoyenneté : 30	Environnement : 9
Sécurité : 21	



Les structures : 123

72 associations (59%)
48 structures publiques (dont 23 collectivités locales) (39%)
3 autre statut (2%)

Les modalités de la MIG : 84 heures

Mission perlée (70%)
Mission ponctuelle, bloquée sur 12 jours (20%)
Projet collectif (corps en uniforme) (10%)

L'année scolaire 2023-2024 marquera une nouvelle étape dans le cadre de la montée en puissance du Service National Universel. Cette évolution est marquée par l'intégration de séjours de cohésion du SNU durant le temps scolaire au travers des classes et lycées engagés, en complément de la poursuite des séjours hors temps scolaire.

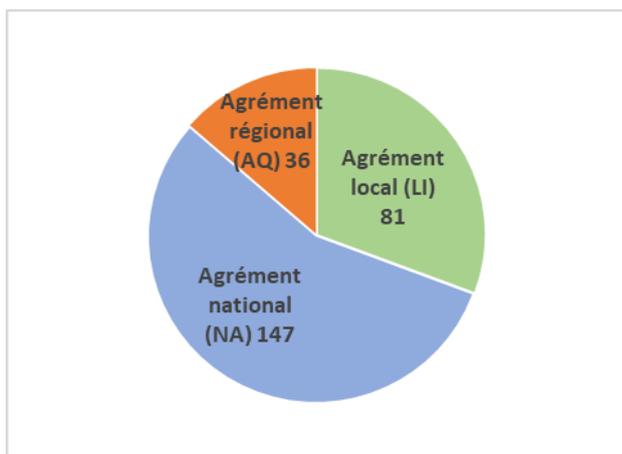


Le Service Civique

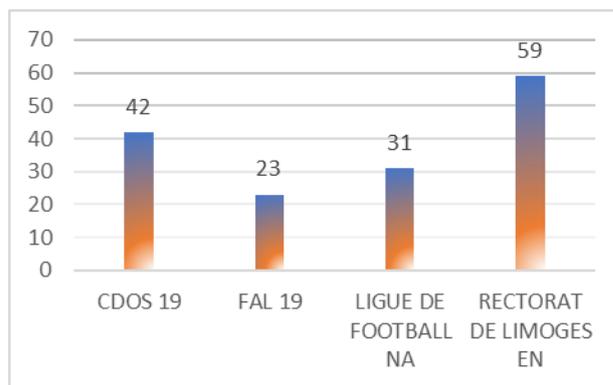


En 2023, 264 volontaires ont signé le contrat de Service Civique.

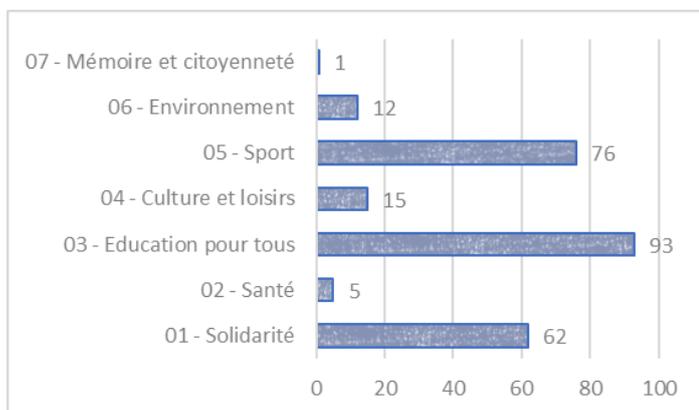
Répartition par type d'agrément



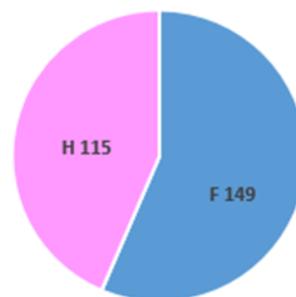
Agréments les plus représentatifs



Répartition par nature de mission



Répartition par genre



Activité

Comité de Pilotage : 26 juin 2023

Groupe technique : 3 réunions

Formations de tuteurs : 5 sessions "Découvrir son rôle de tuteur" en visioconférence, 108 tuteurs formés

Formations Civiques et Citoyennes : 16 sessions proposées par la FAL 19, Mission Locale Tulle Centre Corrèze, Mission Locale de Brive, CDOS 19

Activité d'agrément : 26 dossiers instruits par le SDJES (5 créations, 4 renouvellements, 16 avenants, 1 dossier sans suite)



Evènement marquant de l'année : 20 octobre 2023

Rassemblement départemental des volontaires organisé par le Comité du pilotage Service Civique



Préfecture de la Corrèze à Tulle



104 jeunes ont été
au rendez-vous

Matin : tables rondes

- Atelier « Service public et engagement », animé par le stagiaire de l'INSP de la préfecture
- Atelier « Jouer la carte de la fraternité », animé par la FAL 19

Après-midi

- Activités sportives encadrées par les éducateurs de Profession Sport Limousin (escrime, gym, cécifoot, boxe)
- Atelier environnement encadré par l'animatrice de la FAL 19



Soutien et accompagnement de la Vie Associative

L'année 2023 a été marquée par le lancement national de la mesure Guid'Asso dont l'objectif est de proposer une offre d'accompagnement de proximité inconditionnelle aux associations et la mise en place d'un temps de valorisation du bénévolat en marge de la journée mondiale du 5 décembre.

Le réseau Guid'Asso, le conseil et l'accompagnement des associations

Sur la base des acteurs de l'accompagnement existant, la démarche Guid'Asso les regroupe en un réseau unique et lisible. Il s'agit d'offrir une réponse aux questions que se posent les associations de toute nature. Pour cela, Guid'Asso vise :



La mise en place d'un **réseau de proximité** de l'appui aux associations à partir des dynamiques existantes



Plus **lisible** et visible et dont l'accès est **gratuit**



Le **renforcement des acteurs** de l'appui par la formation, l'outillage et un soutien financier.

En 2023, les premières labellisations des acteurs de l'accompagnement ont été initiées pour 10 structures.



Est en lien avec des associations ou des porteurs de projets qui lui font part de questions.

Connait les structures d'appui (information/accompagnement) qui peuvent être ressources pour ces usagers

Orienté les associations vers ces structures avec un contact.

Est en lien avec des associations ou des porteurs de projets sur son territoire.

Délivre les informations de base et les fondamentaux sur la vie associative

Est en mesure d'**expliquer les démarches essentielles**

Si besoin, oriente vers une structure d'accompagnement

Accompagne les associations ou les porteurs de projets de façon transversale sur tous les sujets vie associative

Accueille, évalue les besoins, propose les conseils, l'accompagnement et le suivi adaptés

Mobilise les ressources et les autres acteurs si nécessaire

Apporte son appui et son expertise à la vie du réseau

Accompagne les associations ou les porteurs de projets sur un secteur d'activité particulier ou sur une thématique

Evalue les besoins, propose les conseils, l'accompagnement et le suivi adaptés

Mobilise les ressources et s'associe à d'autres acteurs si nécessaire

Apporte son expertise à la vie du réseau

L'animation de la vie associative : la semaine du bénévolat en Corrèze



Profitant de la journée mondiale, le SDJES a organisé en partenariat avec Le CDMJSEA19 une première semaine du bénévolat en Corrèze du 5 au 12 décembre jalonnée de rendez-vous mettant en avant les bénévoles.

Samedi 9 décembre, près de 40 associations ont assisté à une conférence autour des mutations du bénévolat et des outils de valorisation. Les interventions, dont celle de Jacques Mallet—président national de *Recherches et Solidarités*— ont suscité l'intérêt des participants et la poursuite de tels évènements.

FONJEP Le FONJEP, un soutien aux projets associatifs avec des pros.

Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire

A travers le FONJEP, l'Etat soutient des projets conduits par des associations d'éducation populaire qui nécessitent l'emploi de salariés qualifiés. Ces aides sont conventionnées pour 3 ans renouvelables deux fois. La signature d'une convention sur plusieurs années permet d'engager des projets de moyen terme et de développer une gestion des compétences, c'est-à-dire de favoriser la qualité de l'emploi et de l'action menée

En 2023, le SDJES soutient 44 emplois, soit un montant d'accompagnement de 315 216 € par an.

Le Fonds de Développement à la Vie Associative (FDVA)



Le SDJES soutient les associations au moyen d'un levier financier appelé le Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA). Chaque année, il se décline sous la forme de deux appels à projets annuels :



LE FDVA 1 : « formation des bénévoles » :



Dispositif financier pour aider les associations qui initient et mettent en œuvre des actions de formation au profit des bénévoles contribuant à

- Conforter la qualité de l'action des associations dans les territoires ;
- Améliorer la compétence des bénévoles ;
- Augmenter de façon significative le bénévolat de longue durée ;
- Aider à la prise de responsabilité (renouvellement de l'encadrement...)

En 2023, c'est 46 sessions de formation soutenues et mises en ligne.

LE FDVA 2 : « financement global de l'association » :

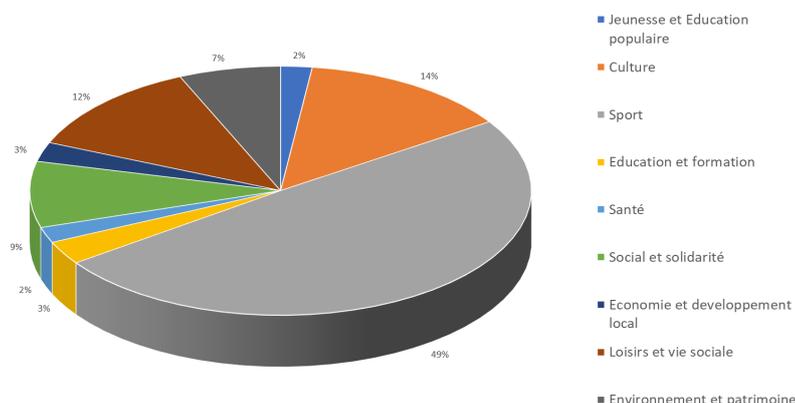


La FDVA 2 permet d'attribuer aux associations un soutien financier sous forme de subventions destinées :

- au financement global de l'activité d'une association ;
- à la mise en œuvre de projets que l'association a initié, défini et créé dans le cadre du développement de nouveaux services à la population.

	2022	2023	Evolutions
Dotation	238 314 €	279 685 €	+ 17,35 %
Moyenne des subventions	1401 €	1232 € (Moyenne NA : 2239€)	- 13,71 %
Demandes	199	227	+ 14,07 %
Demandes accordées	170	198	+ 16,47 %
Demandes refusées	29	29	0

Répartition par domaine des subventions accordées



En 2023, nous observons une hausse de la dotation du fond répondant à une hausse de sa sollicitation par les associations.

Les associations Corrésiennes bénéficient d'un accompagnement administratif pour leur dépôt de demande de subvention.

De nombreux champs d'actions associatifs sont couverts par le FDVA, même s'il existe des disparités.



La campagne de l'Agence Nationale du Sport



Part Sportive Territoriale



Dispositifs	Nombre de dossiers financés	Montants fléchés
SRAV	2	11 000 €
Handicap	1	4 500 €
Lutte contre les violences dans le sport	1	8 000 €
Sport santé bien être / PEPS	2	6 500 €
Prévention noyade	2	21 000 €
Autres	3	13 500 €
Total	11	64 500 €

Part Sportive Territoriale Emploi



Emploi	Nombre d'emplois financés	Montants fléchés
En cours	21	198 000 €
Création	4	36 000 €
Campus rugby 2023	3	36 000 €
Consolidations	2	9 000 €
Aides ponctuelles (dont 1J1S)	6	18 765 €
Total	36	297 765 €

Part Sportive Fédérale (gestion par les fédérations sportives d'enveloppes nationales)



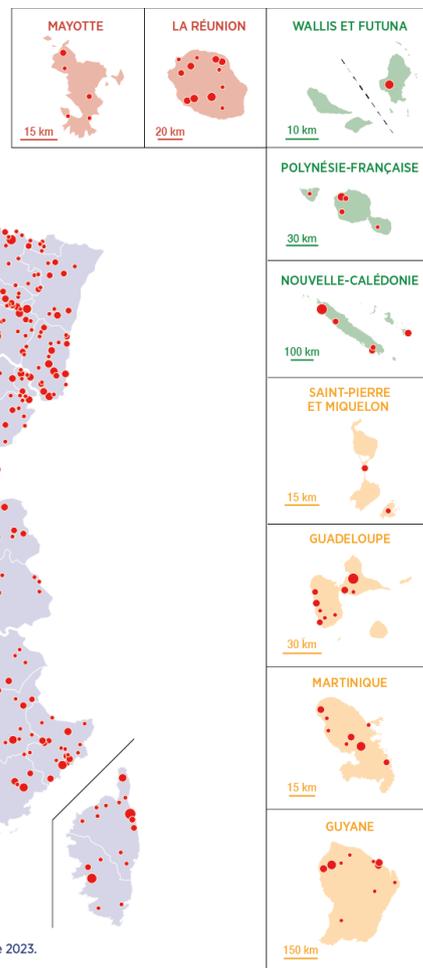
Structures	Nombre de dossiers refusés	Nombre de dossiers financés	Montants fléchés en Corrèze
Comités	5	27	113 414 €
Clubs	10	80	159 886 €
Total	15	107	273 300 €

En définitive, 635 565 € permettent d'accompagner le développement des pratiques sportives corréziennes.



Equipements Sportifs : Plan « 5000 terrains de sport »

Plan 5000 terrains de Sport 5 507 équipements financés (2022-2023)



Nombre d'équipements financés :
(par commune)



MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**

Sources : Agence nationale du Sport - Novembre 2023.

Nombre de dossiers non éligibles ou non complets	4
Nombre de dossiers présentés	18 en gestion Corrèze + 1 dossier gestion régionale
Subventions demandées	1 433 363 €
Enveloppe Corrèze dédiée	415 000 €
Nombre de dossiers retenus	9 en gestion Corrèze + 1 sur gestion régionale
Subventions demandées	817 251 €
Subventions accordées	496 616 € en gestion Corrèze avec complément DRAJES + 95 000 € sur gestion régionale
Taux de financement / demande	72,4%
Taux de consommation Corrèze	142,6%



Plan 5 000 terrains de sports enveloppes nationales

1 000 DOJOS

Dispositif	Nombre projets retenus et montants
Dojos solidaires	3 pour environ 200 000 €
Terrains de foot à 5	3 pour 212 000 €



Dispositif équipements structurants

Terrain synthétique des Bouriottes	60 000 €
------------------------------------	----------

Au final, 1 063 616 € permettent d'améliorer la couverture départementale en équipements sportifs en accompagnant les projets des collectivités. C'est un peu plus de 20 disciplines qui profiteront de ces aménagements. Le SDJES a réalisé 20 réunions d'accompagnements des collectivités qui régulièrement réajustent leurs projets au regard des nouveaux questionnements induits. Selon le degré d'expertise et d'innovation, le suivi peut être plus conséquent.

Sur les projets d'aménagements de cours d'école ou d'ACM en lien avec les activités physiques quotidiennes et/ou des circuits sécurisés routière peints et/ou autres, le SDJES peut vous apporter une expertise. N'hésitez pas à nous contacter.





Sport Santé et Bien-Être

Le sport et les activités physiques sont des facteurs essentiels de santé, en particulier pour leur rôle de prévention des affections consécutives notamment à la sédentarité et pour le développement du bien-être.

Le SDJES avec la délégation territoriale de l'Agence régionale de santé pilotent et contribuent à la déclinaison départementale de la stratégie régionale Nouvelle-Aquitaine Sport Santé Bien-Être (SSBE) 2019-2024. Le comité de pilotage réunit les acteurs locaux du territoire, engagés sur des actions SSBE pour accompagner les initiatives locales et assurer le suivi des actions. Ce dernier s'est réuni pour la première fois le 20 novembre 2023.

Axe 1: Promotion de l'activité physique et lutte contre la sédentarité en direction de tous les publics

Activité physique auprès des enfants et des jeunes : + 2 heures d'activité physique au collège, 30 minutes d'activité physique quotidienne, Pass'Sport, une école un club.

Sport en entreprise: Activité physique sur le lieu de travail (3 projets en 2023).

Activité physique auprès des personnes en situation de handicap (Flamme du cœur).

Activité physique auprès des seniors (atelier équilibre, plan antichute).

Axe 2: Prescription de l'activité physique et sportive (sport sur ordonnance: Prescription d'Exercices Physiques pour la Santé (PEPS Nouvelle-Aquitaine)).



Trois instances territoriales PEPS par an, le poste de la coordonnatrice PEPS étant porté par Parcours Santé Corrèze à Malemort.

Trois commissions de référencement par an: 43 structures référencées, 119 activités « Déclic », 21 activités « Elan », 7 activités « Passerelle » (à Ussel, Egletons, Tulle, Brive, Neuvic, Bugeat, Lubersac).

Sensibilisation des structures sportives et formation des encadrants: 5 sessions de formation « Déclic » organisées par le CDOS 19 et 63 éducateurs formés.

Procédure d'habilitation des Maisons Sport-Santé pour une période de cinq ans à venir. Trois Maisons Sport-Santé Labellisées à Tulle en 2019 portée par le CDOS 19, Brive en 2020 portée par la Ville de Brive, Lubersac en 2022 portée par Vézère Auvézère Sport



Enfin, le président de la République a fait de la pratique d'activité physique et sportive la Grande Cause Nationale de 2024 (GCN2024). Un travail sera conduit en 2024 pour mettre en place une concertation locale autour du développement des activités physiques et sportives au travail et pour proposer des événements promouvant les apports des APS.



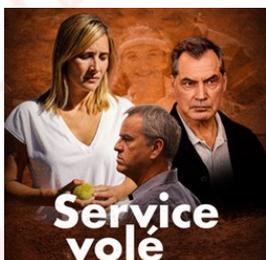
Focus : 2 heures de sport en plus au collège

Ce dispositif vise à faire pratiquer plus d'activités physiques pour les collégiens volontaires, les plus éloignés de la pratique. Le SDJES travaille, en lien avec la DRAJES Nouvelle-Aquitaine et le Rectorat de Limoges, à l'identification des acteurs et à l'accompagnement des projets.

Deux collèges « expérimentaux » se sont engagés sur l'année scolaire 2022-2023. Le retour d'expérience a consolidé la pertinence d'envisager un développement sur l'année scolaire 2023-2024. Depuis la rentrée 2023, neuf collèges et leurs partenaires porteurs de projet ont commencé les cycles d'activités sportives depuis la rentrée de septembre. Dix conventions ont été signées et se traduiront par un financement à raison de 600 euros par cycle d'activités. Le montant financé pour la période septembre-décembre 2023 s'élève en Corrèze à 10 334 euros. Environ 300 adolescents s'initieront à une quinzaine d'activités sportives différentes.



Lutte contre les violences sexuelles et citoyenneté



Lutte contre les violences sexuelles dans le sport

En 2023, 7 signalements issus du champ du sport ont été traités par le service concernant des faits présumés de violences sexuelles. Suite à enquête administrative, quatre d'entre eux ont donné lieu à la prise d'une mesure d'interdiction en urgence d'exercer les fonctions d'éducateur sportif à titre professionnel et bénévole.

Le service participe également, à la demande, à des actions de formation sur cette thématique auprès d'organismes de formation aux métiers du sport s'adressant aux futurs encadrants sportifs mais également auprès du mouvement sportif (clubs et comités).

Pour la seconde fois, le SDJES a œuvré en partenariat avec l'association « Autour du 1^{er} mai » à la programmation de la 2^{ème} mi-temps des rencontres sport et société. Le SDJES a financé la projection du film « Service volé » en lien avec l'association Profession Sport Corrèze Limousin et le Comité Olympique Corrèze. Lors de cette soirée, des échanges nourris montrent les efforts à poursuivre pour libérer les paroles et protéger les usagers sportifs.

Sport et citoyenneté

Le service œuvre pour la promotion des valeurs de la république et la laïcité et pour promouvoir le sport comme outil d'insertion, voire de réinsertion.

Aussi, le service a proposé quatre formations à destination des jeunes volontaires en mission de Service civique auprès du CDOS (environ 40 jeunes) ainsi que deux formations pour une trentaine de stagiaires de la formation professionnelle (BPAPT et BPAAN) pour le compte du CREPS de Poitiers.

La promotion des valeurs de la République est également abordée lors de la mise en place d'activités sportives lors de stages de citoyenneté destinés au public suivi par le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP).

Au travers de la boxe éducative et de l'escrime, les exercices mis en place au cours de 6 séances ont pour but la maîtrise de la touche, l'apprentissage des codes et des règles propres à la discipline et surtout la compréhension de l'importance de ces règles. Les intentions pédagogiques visent à la fois à développer une estime de soi mais aussi et surtout la prise en compte bienveillante de « l'autre » dans ses différences et dans sa globalité.





Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024

Le SDJES accompagne ou contribue à l'émergence de projets liés à ces événements majeurs. Ainsi, un plan d'animation territorial a été financé par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques auprès de deux partenaires privilégiés que sont le Comité Départemental Olympique et Sportif et le Comité Départemental USEP.

Le déploiement d'actions éducatives envers les publics scolaires, en situation de handicap, d'accueils collectifs de mineurs ou de bénévoles associatifs doit permettre de mettre en avant les valeurs et les bienfaits du sport au bénéfice d'une société plus active, plus solidaire et plus tolérante.

Un comité de pilotage a été installé sous la présidence du préfet et permet d'orienter les énergies pour faire que la Corrèze soit engagée autour des JOP Paris 2024.

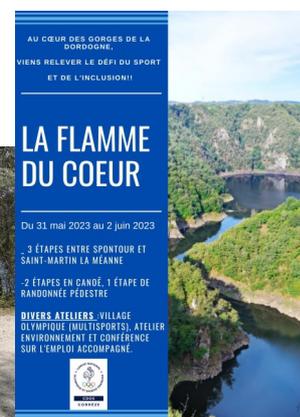
Le SDJES participe activement à des événements comme la semaine olympique, la journée olympique et également dans le cadre du SNU pour promouvoir l'activité physique et les valeurs du sport.

Le SDJES participe également aux réunions du comité de pilotage « Génération 2024 » porté par la DSDEN de la Corrèze.



Focus : opération « La Flamme du cœur »

Organisée par le CDOS, la « Flamme du cœur » a regroupé environ 600 participants sur trois jours dans les gorges de la Dordogne au travers de pratiques physiques s'inscrivant dans un objectif de mixité des publics et de promotion des activités physiques et sportives adaptées. Elle sera reconduite en 2024 à l'occasion des 100 jours avant la compétition. Le SDJES soutien cette opération et contribue à son organisation.





Service départemental à la jeunesse, à
l'engagement et aux sports de la Corrèze

Tel : 05 87 01 21 12

Courriel : ce.sdjes19@ac-limoges.fr

